

Michel Soutter, cet inconnu

Autor(en): **Bonnard, Laurent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 180

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

180

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 180 25 mai 1972
Neuvième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

François Calame
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Pierre Ghelfi
Claude Stadelmann

Michel Soutter, cet inconnu

La Suisse au Festival de Cannes. Un jour, des applaudissements pour le dernier film du Polonais Polanski ; le lendemain, des applaudissements pour le cinquième long métrage du Genevois Soutter ; le surlendemain, des applaudissements pour un chef-d'œuvre de l'Italien Fellini. Le cinéma suisse dans la mêlée. Officiellement, avec cocktail et réception à l'appui.

Sur la lancée de « Charles mort ou vif » et de « La Salamandre », d'Alain Tanner, tout semble aller de soi.

Il a fallu pourtant que la Confédération sorte de l'ombre (où elle se terrait après une expérience tentée avec J.-L. Roy) et propose avec succès « Les Arpenteurs » aux organisateurs cannois.

En filigrane de cette entreprise, une volonté délibérée d'entrer dans le circuit, de conquérir une place sur le marché cinématographique mondial (à titre d'exemple, les films les plus courus en France en 1971 : 1. « Les Aristochats » ; 2. « Love Story » ; 3. « Mourir d'aimer ») : si une sélection flatte délicieusement un certain orgueil national, les retombées cannoises sont d'abord commerciales ; le Grand Prix, les distinctions annexes, voire les sélections pour le concours, se monnaient au prix fort et la plupart des autres réalisations sombrent de nouveau rapidement dans l'oubli si elles ne bénéficient pas ensuite d'une publicité soigneusement orchestrée ; restent à l'arrière-plan, une information culturelle diffuse pour le grand public et une promotion ambiguë du septième art.

Pour mener à bien leur opération, les spécialistes du Département de l'intérieur ont misé sur un inconnu (voir en pages intérieures), tout au moins du spectateur suisse ; il ne pouvait en être autrement puisque le cinéma helvétique n'a pas cours dans les salles obscures de Genève à Romanshorn.

L'itinéraire est devenu classique : il s'agit d'imposer un produit suisse en Suisse à partir de l'étran-

ger. Le paradoxe réside dans le fait que la Confédération subsidie la réalisation de films dans notre pays, récompense annuellement les meilleures productions et contribue en général à l'organisation de notre culture cinématographique autochtone, mais manque aussi des moyens nécessaires pour soutenir la diffusion de ces œuvres (le Centre suisse du cinéma balbutie depuis des années et ne trouve un début d'efficacité réelle que dans une collaboration récente avec un organisme nouvellement créé, le Film-pool, spécialisé dans la diffusion et la distribution des films suisses).

Sans être exagérément pessimiste, on peut douter que les films suisses s'imposent aux distributeurs et aux exploitants de salle en Suisse par le détour de Cannes, si prestigieux soit-il. Car le septième art naissant tant à Genève et Lausanne qu'à Zurich, Berne, Bâle ou Lucerne est de cette catégorie qui ne convient pas à l'industrie actuelle du cinéma, dominée par des investissements publicitaires et des frais d'exploitation si pesants qu'ils acculent à aller à la rencontre de la plus grande masse le plus loin possible à la recherche du succès le plus facile. « Le film confirme que l'école helvétique s'exprime à la fois dans le sens de l'anticonformisme et contre la mode », soulignait le chroniqueur du Figaro à propos des « Arpenteurs » ; une telle orientation, même si schématiquement exprimée, suffit aujourd'hui à décourager des industriels habitués à miser sur les réflexes acquis de leur clientèle.

C'est dire que la démonstration de prestige de Cannes doit se doubler à l'intérieur de nos frontières d'un effort concerté pour mettre à la disposition des spectateurs suisses ces miroirs que lui proposent des cinéastes très proches d'eux. Et ce, sans prendre en charge les déficiences d'un système traditionnel de distribution qu'on peut imaginer, par exemple, de doubler par une organisation parallèle moins lourde.

Laurent Bonnard